

Ils ont chassé le Centre de Tir de Versailles, où auraient lieu les épreuves de tir sportif des JO ?

écrit par Christine Tasin | 28 mai 2017

Dans la série "je postule et on verra après", Hidalgo mérite la médaille d'or.

Paris est de plus en plus sale, de plus en plus mal famé, de plus en plus risqué pour les femmes mais aussi pour tous, risque d'attentat oblige, de plus en plus fui par les touristes étrangers... Mais Hidalgo y croit. Paris qui fut la belle, la glorieuse et qui est devenue la pouilleuse, une annexe du bled pour nombre de quartiers pourrait accueillir les JO...

Nous en refusons l'idée. Paris n'est plus ce qu'il était et Hidalgo doit payer pour sa politique lamentable qui a fait de Paris un cloaque.

C'est pourquoi nous vous invitons à écrire au comité des jeux Olympiques pour leur ouvrir les yeux sur la vérité cachée par Hidalgo :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/25/faites-la-nique-a-hidalgo-faites-capoter-la-candidature-de-paris-pour-les-jo/>

Vous pouvez dorénavant ajouter à la liste de vos arguments celui-ci :

Le plus grand centre de tir de France, le Centre National de Versailles, est chassé du parc du château royal et cherche désespérément un lieu pouvant remplacer celui-là...

Obligé de quitter le domaine du château de Versailles, le club de tir national,

aujourd'hui l'un des plus grands clubs de France, se cherche un point de chute. Une situation inextricable...

C'est un véritable casse-tête juridique, qui rappelle le feuilleton du déménagement du centre d'entraînement du Paris-Saint-Germain... Devenu persona non grata pour le château de Versailles, le club de tir national (TNV) cherche une implantation dans les Yvelines. Une solution pourrait être trouvée à Crespières. Mais cette fois, le club se heurte à l'hostilité des riverains et à celle d'associations de défense de l'environnement, qui pointent des nuisances en termes de bruit et d'équilibre écologique.

Créé en 1875 par la ville, le tir national de Versailles est une véritable institution. Inauguré en 1928, reconnu d'utilité publique en 1974, c'est aujourd'hui l'un des plus grands clubs de France, utilisé par de nombreuses forces de sécurité pour leurs entraînements : SRPJ, polices municipales, personnels pénitentiaires, et même le Raid ! Mais depuis plusieurs années, le torchon brûle entre l'Etablissement public du château de Versailles et le tir national, installé près de la pièce d'eau des Suisses (en bordure de la N10). En 2012, le château n'a pas renouvelé la convention d'occupation du club. Après des années de bataille juridique, l'établissement a été prié de quitter les lieux. Seule concession : il peut rester 18 mois après l'obtention d'un permis de construire (purgé de tout recours) sur son futur terrain.

« Pas les bienvenus... »

Son futur terrain, la Fédération française de tir (FFT) pensait l'avoir trouvé sur la commune de Crespières, dans un site faisant partie du camp militaire de Frileuse où s'entraîne parfois le GIGN. « C'est le seul terrain que nous ayons trouvé ! Nous avons visité une vingtaine de lieux différents, il y a toujours une difficulté... » note avec lassitude, Philippe Crochard, président de la FFT. Certains lieux visités par le TNV et la FFT étaient d'ailleurs identiques à ceux proposés au PSG, comme celui de la plaine d'Achères. Cette fois, il faut cependant compter avec l'opposition des riverains. « On sent que l'on n'est pas les bienvenus », indique Bernard Collot, le président du TNV. L'association de défense du quartier est montée la première au créneau en apprenant (par hasard !) le projet. Le TNV doit s'installer à quelques centaines de mètres de certaines habitations. Pourtant, il semblerait que personne n'ait pensé à prévenir les habitants. Alain Bricault, le maire de Beynes, n'était pas au courant. Depuis il ne décolère pas : « Même

l'enquête sur le bruit a été réalisée sans que l'on tienne compte de nous ! » « Nous sommes inquiets pour les nuisances sonores liées aux tirs, mais aussi pour les risques écologiques », souligne Marie-Josée Rossi Jaouen, présidente de l'association des habitants de la zone naturelle de la Maladrerie. Selon le diagnostic environnemental remis par le bureau d'études Alisea, le projet « occasionne la réduction d'un réservoir de biodiversité (...) et contribue à la fragmentation ou à l'altération des fonctionnalités écologiques locales ».

Or le site est classé en zone naturelle d'intérêt écologique. L'association a obtenu qu'une seconde société réalise une étude acoustique. Mais les choses ne semblent guère s'arranger. Après avoir offert ses offices, Adriano Ballarin, le maire de Crespières, jette l'éponge. Dans un courrier cinglant au vice-président de la région chargé des sports, Patrick Karam, il renvoie dos à dos TNV et associations de défense : *« La dernière réunion s'est très mal passée, le responsable du TNV s'est montré psychorigide et l'association des habitants a une attitude extrémiste ! Je ne voterai pas la modification du PLU nécessaire pour accueillir le TNV. »* Et le maire de renvoyer la balle dans le camp de l'Etat et de la région : *« Dès le début, ce dossier a été mal engagé par la préfecture. S'ils tiennent à ce dossier, qu'ils le déclarent d'intérêt général sportif ! »*

En savoir plus sur https://www.lesechos.fr/08/02/2017/LesEchos/22379-357-ECH_imbroglia-autour-du-club-d-e-tir-national.htm#jzbzpbXaXVKbXBwZ6.99

Pour en savoir plus, [video des dirigeants du club](#).

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. La haine des armes détenues par les tireurs sportifs, par les patriotes va très loin. Non seulement les conditions d'obtention et de détention des armes se durcissent mais en sus ils chassent les centres de Tir de leurs lieux historiques et leur en refusent d'autres...

Alors, les épreuves de Tir Sportif des JO, si les JO avaient lieu à Paris ? On les fait où, madame Hidalgo ?

Complément de Laurent P

Pour torpiller la candidature du Paris blédard d'Anne Hidalgo, imprimer l'article et l'envoyer par la poste au CIO :

– Cliquer sur l'imprimante verte en bas de l'article (au dessus de la signature, entre l'icône Twitter bleue et Plus orange)

– Choisir « Taille du texte : 120% »

– Cliquer sur l'icône PDF, choisir « Taille de la page : A4 », cliquer sur « Télécharger votre PDF », enregistrer le fichier sur votre ordinateur, l'ouvrir et l'imprimer (deux pages = deux feuilles recto ou une feuille recto-verso)

Adresse postale du CIO

https://yellow.local.ch/fr/d/Lausanne/1007/Comite-International-Olympique-2S_xoTRnyxbCep6ka9UoTg

Timbrer tarif « Europe & Suisse »

(<http://www.tarifs-de-la-poste.fr/> ou sur-timbrer légèrement en utilisant deux timbres tarif France)

Poster.

Votre torpille timbrée est partie en totale discrétion et atteindra sa cible, pour couler le Paristan d'Anne Hidalgo en toute impunité.